

Résultats de l'enquête sur les zoonoses en Animalerie Jardinerie en Ile-de-France

MSA Ile-de-France



Introduction

Le service Santé Sécurité au Travail (SST) de la Mutualité sociale agricole d'Ile-de-France (MSA), au travers d'un groupe de travail pluridisciplinaire a souhaité réaliser une enquête auprès des vendeurs animaliers franciliens sur leurs conditions de travail.

Nous avons décidé de lancer cette étude pour 4 raisons principales :

- Le secteur des jardinerie en Ile-de-France comprend un grand nombre de salariés travaillant en animalerie
- Le risque «Zoonose» fait partie des thèmes prioritaires imposés par l'Etat français, et s'inscrit dans le schéma SST 2006-2010
- L'engouement de plus en plus accru du public pour les Nouveaux Animaux de Compagnie (N.A.C)
- Le constat par les équipes de terrain d'une sous évaluation du risque lié aux zoonoses.

Le groupe de travail a réalisé un questionnaire pour faire un état des lieux et un diagnostic

Résultats

- Sur les 300 questionnaires distribués, nous en avons eu en retour 169 complétés et analysables, soit un taux de réponse de 56%
- Sur la région Ile-de-France (8 départements) 25 jardinerie affiliées au régime agricole vendent des animaux ; 23 ont participé à l'étude.

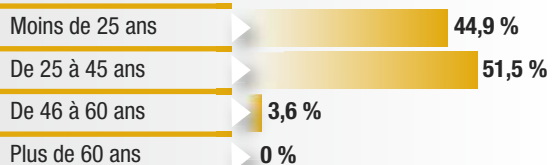


santé
famille
retraite
services

INDIVIDU

Caractéristiques des opérateurs

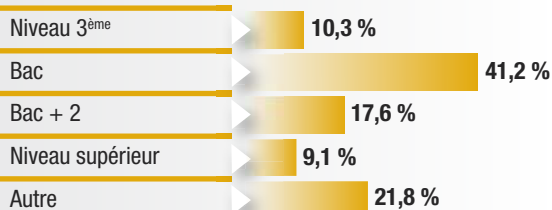
Âge



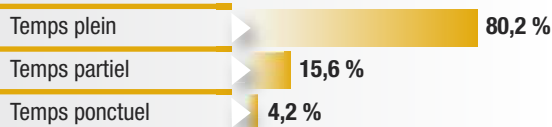
Sexe



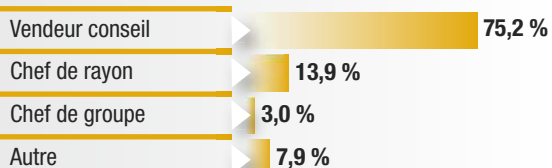
Niveau d'études



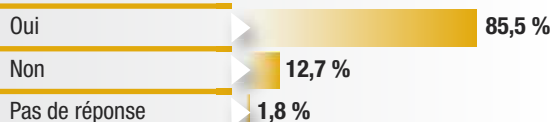
Durée du travail



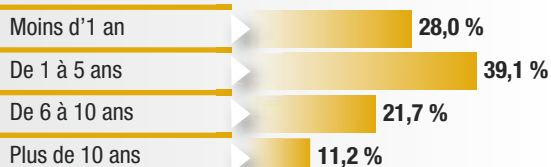
Fonction



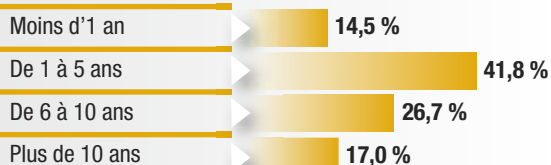
Secteur animalerie à 100 %



Ancienneté dans l'entreprise

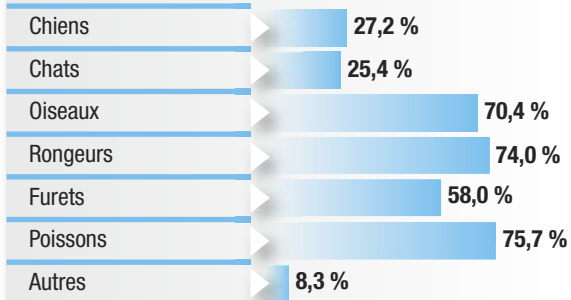


Ancienneté en animalerie

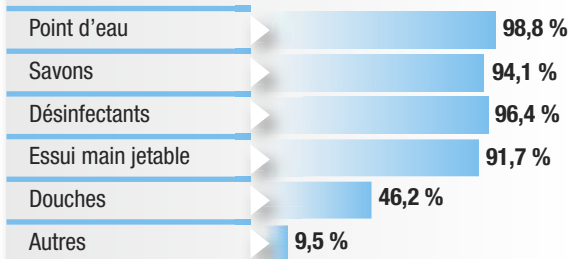


- 96 % de la population travaillant en animalerie est âgée de moins de 45 ans.
- Les vendeurs sont jeunes, avec une répartition équilibrée entre homme et femme.
- Le niveau d'études est supérieur au bac dans 68% des cas.
- 85 % des salariés travaillent exclusivement en animalerie, 15 % sont polyvalents au sein de la jardinerie.
- L'ancienneté dans l'entreprise (67%) et au poste (56%) est majoritairement inférieure à 5 ans.
- 80% des salariés travaillent à temps plein.
- 75% sont des vendeurs conseils.

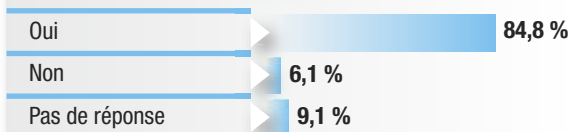
Animaux



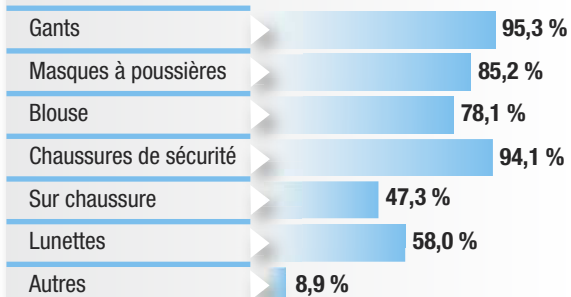
Moyens d'hygiène



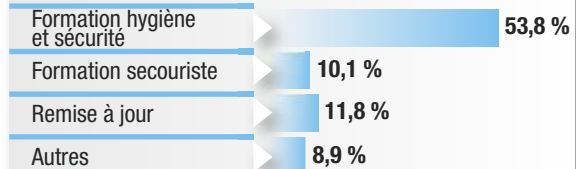
Connaissance des consignes



EPI à disposition



Formation à l'hygiène et la sécurité



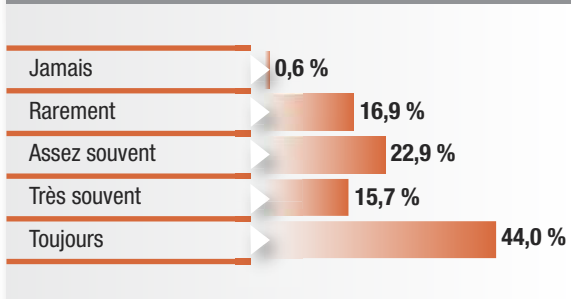
- Les salariés travaillent principalement au contact des poissons, des rongeurs et des oiseaux.
- Les chiffres faibles concernant les chiens et les chats s'expliquent par l'engouement actuel pour les N.A.C.
- 53,8 % du personnel est formé en hygiène et sécurité et 10% au secourisme du travail.
- Les moyens d'hygiène (point d'eau, savon, essuie main jetable...) existent dans toutes les animaleries sauf les douches (absente dans 54 % des cas).
- La majorité des jardinerie mettent à disposition du matériel de protection approprié.
- Des préconisations d'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont affichées.
- Les entreprises ont mis en place des consignes sur la sécurité.



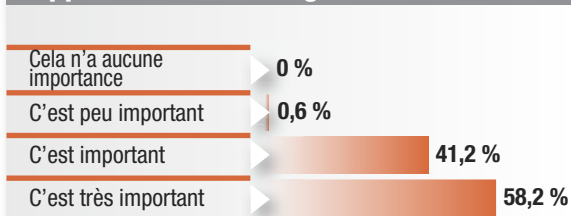
COMPORTEMENT

Attitude des opérateurs par rapport à la sécurité

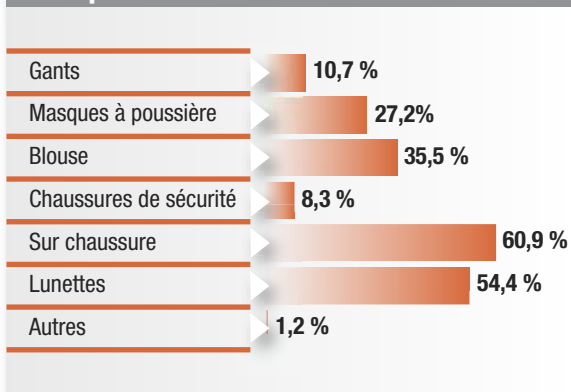
Port des EPI



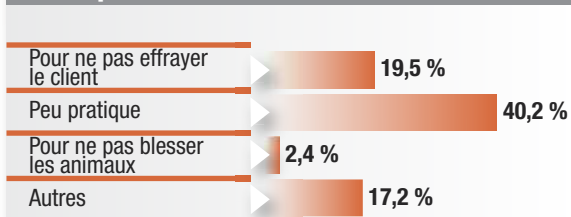
Application des consignes



Non port des EPI



Pourquoi

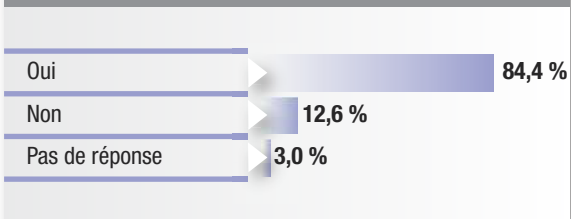


- 44 % des salariés portent toujours les EPI et 17 % les portent rarement.
- 58 % considèrent l'application des consignes d'hygiène et sécurité comme très importantes.
- Globalement (58,2 % + 41,2 %) les salariés font attention aux consignes.
- La protection individuelle reste vécue comme une contrainte malgré l'amélioration de la qualité du matériel ; 40 % des salariés les considèrent comme peu pratiques.
- 20 % du personnel ne les utilisent pas afin de ne pas effrayer les clients.

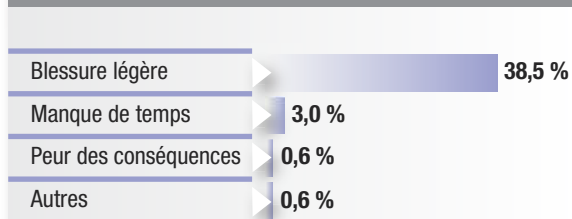


PROBLÈMES

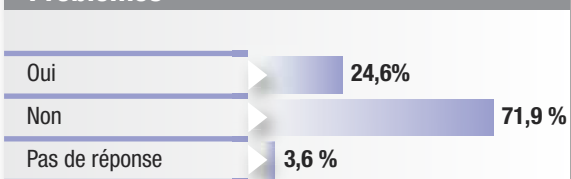
Connaissance du terme zoonose



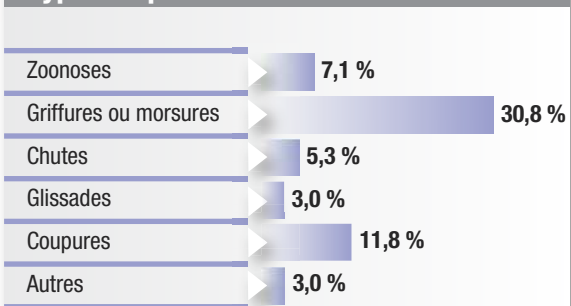
Absence de déclaration



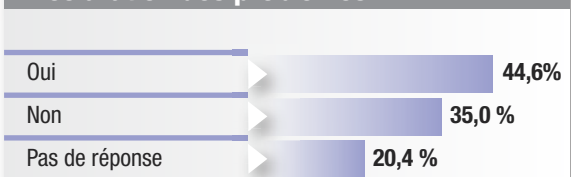
Problèmes



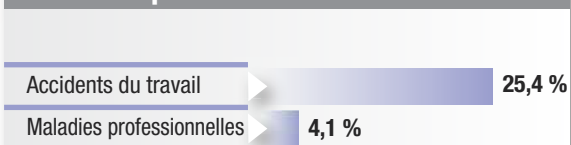
Types de problèmes



Déclaration des problèmes



Déclaration Accidents du travail/ Maladies professionnelles

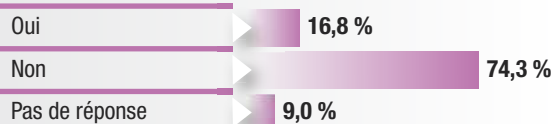


- 84 % des salariés connaissent la définition du terme zoonose.
- 72% déclarent ne pas avoir souffert de problème de santé lié au contact avec les animaux, par contre 31 % disent avoir été victimes de morsures ou de griffures et 12 % de coupures.
- 7 % des salariés ont souffert de zoonoses.
- 45 % des salariés déclarent les problèmes, dont 25 % se concrétisent par une déclaration d'accident du travail et 4 % par une déclaration de maladie professionnelle.
- 35 % ne déclarent rien car ils considèrent que la blessure est minime et à priori sans conséquence.



VOTRE RESENTI

Votre travail est dangereux



■ 74 % des salariés estiment que leur travail n'est pas dangereux malgré qu'un tiers se soit déjà fait griffer ou mordre.



Principaux risques perçus par les opérateurs

	Nb	% cit.
Maladies	5	22,7 %
Maladies + morsures et griffures	2	9,1 %
Morsures	1	4,5 %
Risque chimique avec des produits	2	9,1 %
Risque mortel	1	4,5 %
Zoonoses	6	27,3 %
Zoonoses + blessures	1	4,5 %
Zoonoses + morsures et griffures	2	9,1 %
Zoonoses + risque chimique	2	9,1 %
Total	22	100,0 %

- Sur 169 salariés, 22 ont énuméré des risques dont les trois principaux sont :
- être atteint de zoonoses 50 % des réponses
 - être atteint de maladies (autres que zoonoses ? : exemple surinfection d'une plaie)
 - être en contact avec des produits chimiques (produits d'entretien)

VOTRE RESENTI

Améliorations proposées par les opérateurs		
	Nb	% cit.
Plus de personnel	5	16,1 %
Plus de formations	3	9,7 %
Meilleure communication entre membres de l'équipe	2	6,5 %
Avoir des équipements mieux adaptés et plus pratiques	1	3,2 %
Avoir les adresses de spécialistes en matière de maladie humaine relatant des animaux à notre disposition (maladie cutanée, poissons, rongeurs...). Avoir des kits de soins à la disposition des ventes spécial animalerie. Des visites de travail plus fréquentes. Le vaccin tétanos Polio qui est obligatoire, fait par la médecine du travail.	1	3,2 %
Changer les gants plus souvent	1	3,2 %
Chaussures de sécurité confortables	1	3,2 %
De meilleurs moyens	1	3,2 %
Equipements adéquates sans système D, plus de t-shirt par personne, car pas assez (x 3)	1	3,2 %
Faire tout le travail de nettoyage avant l'arrivée de la clientèle	1	3,2 %
Gel hydratant pour les mains	1	3,2 %
Hottes sur les cages de oiseaux	1	3,2 %
Il faut une climatisation	1	3,2 %
Infirmierie plus grande	1	3,2 %
Je trouve que mon entreprise fait tout ce qu'il faut pour éviter les risques	1	3,2 %
Moins de changement d'horaires	1	3,2 %
Plus d'espace pour les entretiens au quotidien	1	3,2 %
Plus d'informations sur la sécurité et plus d'attention sur les produits utilisés	1	3,2 %
Plus de respect des consignes	1	3,2 %
Respect des règles d'hygiène	1	3,2 %
Respecter à 100% le protocole sanitaire et être méthodique sur les utilisations de produits	1	3,2 %
Tant qu'il n'y a pas de risque majeur, je trouve les conditions actuelles satisfaisantes	1	3,2 %
Travail en musique	1	3,2 %
Un meilleur suivi des visites médicales (au moins une par an + radio des poumons)	1	3,2 %
Total	31	100,0 %

- 31 salariés sur 169 ont répondu à cette question.
- 5 estiment qu'ils sont en sous-effectif.
- 3 sont demandeurs de formation.
- Quelques améliorations pertinentes sont proposées :
 - hottes sur les cages des oiseaux
 - climatisation
 - nettoyage des cages avant l'arrivée des clients
 - des EPI plus appropriés

CONCLUSION

Le questionnaire fait ressortir plusieurs points :

- les salariés sont jeunes, souvent passionnés ; ils ont un bon niveau intellectuel et la plupart sont spécialisés dans le secteur animalerie.
- quasiment la moitié du personnel n'a pas bénéficié de formation en hygiène et sécurité.
- les moyens d'hygiène sont présents (seule la présence et l'utilisation de douche serait à revoir)
- les consignes et les EPI existent dans toutes les animaleries.
- les salariés sont sensibles aux consignes mais ne portent pas régulièrement les EPI. Ils sont freinés par le côté peu pratique des équipements de protection et par la crainte d'effrayer le client.
- le personnel est peu sensibilisé aux déclarations des accidents du travail liés aux animaux ; 72 % considèrent ne pas avoir eu de problème ; moins d'un salarié sur deux déclare les problèmes.
- seuls 17 % des gens considèrent leur travail comme dangereux. De nombreuses propositions d'amélioration des conditions de travail sont suggérées.

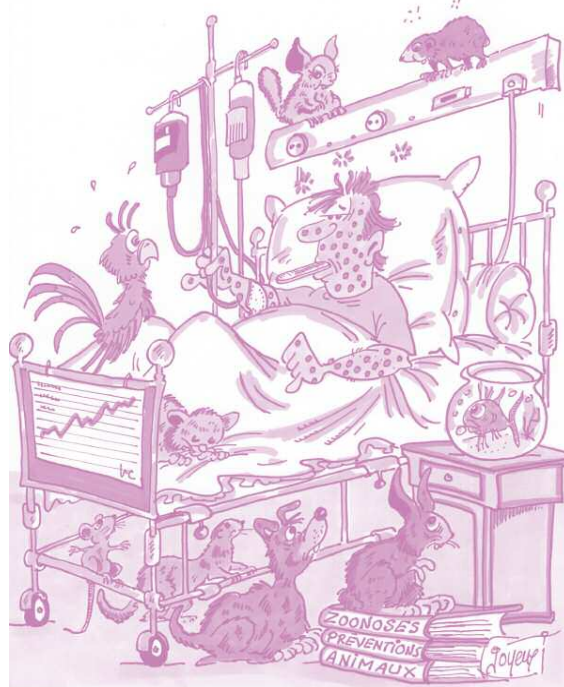
■ **Au total**, l'enquête met en évidence une méconnaissance des risques encourus par les animaliers malgré un bon niveau d'étude, des consignes de sécurité et une formation dispensée dans certaines jardineries.

■ Les formations à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail devraient être dispensées à tous les salariés dans le cadre de la formation au poste de travail.

■ Le groupe de travail après la réalisation et la mise à disposition d'une plaquette d'information au risque zoonose s'oriente vers la création **d'un module de formation/sensibilisation aux zoonoses.**

Groupe de travail Zoonoses au service SST de la MSAIdF :

- Dr Y. COSSET : médecin du travail, chef du service
- Dr H. AGASSE : médecin du travail
- S. CHENILLE : Conseillère en prévention des risques professionnels
- P. MAUDUIT : Conseiller en prévention des risques professionnels
- E. CHERON : assistante



MSA Ile-de-France

Adresse postale :

BP 137
75664 Paris cedex 14

Pour les entreprises

tél. 01 30 63 88 90
fax 01 49 85 53 90

contact.entreprise@msa75.msa.fr
www.msa-idf.fr



santé
famille
retraite
services